



CHARTRE QUALITE ATOUT A DOMICILE

Qualité Atout à Domicile c'est le respect de 10 engagements fondamentaux

Engagement n°1:

Toujours placer la satisfaction de nos clients au centre de notre proposition de service

Engagement n°2

Toujours privilégier une relation du cœur, profondément humaine et de proximité dans le respect de la déontologie de la profession, en interne comme en externe.

Engagement n°3

Toujours proposer des solutions techniques professionnelles et adaptées à chaque situation et chaque demande.

Engagement n°4

Toujours garantir les délais de réponse les plus courts en toute circonstance.

Engagement n°5

Réagir immédiatement en cas d'insatisfaction ou de problème (absence, maladie, incompatibilité...) en proposant une ou plusieurs solutions alternatives.

Engagement n°6

Simplifier les démarches de nos clients en leur donnant un seul et unique référent, à même de leur apporter une réponse et une solution immédiate à leur sollicitation.

Engagement n°7

Refaire la prestation totalement ou partiellement en cas d'insatisfaction fondée et partagée par votre référent.

Engagement n°8

Mettre en place et faire évoluer nos procédures pour pouvoir toujours garantir une prestation de haute qualité dans la durée.

Engagement n°9

Continuer à former notre personnel et tout mettre en place pour le fidéliser.

Engagement n°10

Mesurer régulièrement votre niveau de satisfaction et prendre toutes les mesures pour améliorer en permanence notre service.